



Casier judiciaire vierge ou pas

Par **lalali34**, le **28/03/2013 à 17:35**

bonjour
Nous venons de créer un SCI, dont mon fils serait le gérant,
Mais pour cela il doit avoir un casier judiciaire vierge
Malheureusement quand il avait 18 ans il a fait une betise
il a été condamné par défaut car il ne s'est pas présenté au tribunal il a pris 3 mois de prison ferme.
Nous avons fait une demande de casier judiciaire a Nantes
es ce que cela va etre noté dedans?
il a 26 ans merci de vos réponses

Par **amajuris**, le **28/03/2013 à 17:45**

bjr,
la condamnation de votre fils doit être inscrit sur son casier judiciaire.
mais il se peut que cela ne figure sur l'extrait que vous avez demandé car seules les condamnations a plus de 2 ans de prison ferme figurent sur le bulletin n° 3.
cdt

Par **lalali34**, le **28/03/2013 à 17:58**

je vous remercie de votre réponse rapide, vous m'avez soulagée.
En plus il n'a pas fait de prison il avait un bracelet électronique.
encore une fois merci